



# Action Réfugiés



184

4<sup>e</sup> trimestre 2024

Périodique trimestriel édité par  
l'Aide aux Personnes Déplacées

Fondée par Dominique Pire  
Prix Nobel de la paix

## Édito

Pas de plainte, pas de lamentation dans ce numéro. De l'enthousiasme. Peut-être les plus assidus d'entre nos lecteurs se souviendront-ils que nous expliquions fin 2022 que la Région wallonne avait fait appel à nous (et aux autres centres de service social) pour mettre en place un nouveau dispositif d'aide et de soutien aux familles monoparentales. À l'époque, nous n'avions pas sauté de joie. Créer de toute pièce un nouveau projet nous demandait de mobiliser une nouvelle énergie dans un contexte où nous ne savions déjà plus où donner de la tête.

La proposition avait cependant ceci d'attrayant qu'elle permettait aux organisations partantes de co-penser le projet avec les pouvoirs subsidiants. Les moyens à disposition de la Région ne permettant pas d'organiser des permanences sociales individuelles sur l'ensemble du territoire wallon, il a été décidé de s'engager dans un projet de développement collectif et communautaire. L'idée est ici d'amener les participants à devenir producteurs de réponses à leurs problèmes. Il ne s'agit pas de faire « pour la population » mais de faire « avec elle » et de tenter de retisser du lien entre le terrain et les décideurs.

Nous avons, dans ce numéro, invité notre travailleuse point-relais à s'exprimer sur la forme qu'a prise l'initiative et sur les résultats qui se dessinent.

Et bien entendu, je vous remercie en cette fin d'année pour votre soutien, votre fidélité et la confiance que vous nous accordez. Que ceux qui en ont la possibilité n'oublient pas de compléter leurs dons : tout don supérieur à 40 € (au total sur l'année) donne droit à une exonération fiscale permettant de récupérer jusqu'à 45 % du montant versé.

Meilleurs vœux pour 2025!

Anne-Françoise Bastin



# Le Relais Familles Mono

Sur les quais de Meuse à Liège, à deux pas de la place Saint-Lambert, un lieu unique prend vie trois jours par semaine. Un véritable refuge pour de nombreuses mamans solos que ma collègue Delal (travailleuse point-relais engagée par Partenamut) et moi-même, Sacha, de l'Aide aux Personnes Déplacées, co-animons. Notre « quartier général des mamans solo » – et l'épicentre du collectif Solo.Fam, un collectif de mamans solo créé par Delal en fin 2022 au lancement du projet – est un espace cosy et accueillant, qui offre un cadre où le café coule à flot, et où biscuits et fruits frais sont toujours à portée de main. Ici, les mamans trouvent non seulement du réconfort, mais aussi une communauté qui les comprend.

Chaque semaine, des mamans viennent s'y ressourcer, échanger et chercher des informations fiables. Bien que le projet s'adresse également aux pères, seules des mères isolées ont jusqu'ici poussé la porte du local. Un constat qui met en lumière le caractère fortement genré de la monoparentalité et qui justifie par ailleurs la décision prise initialement de réserver certains espaces aux mamans afin de leur

garantir un cadre leur permettant de s'exprimer en toute sécurité sur les réalités qui leur sont propres.

## Un projet pensé pour et par les mamans solos

Pensé dans une démarche de travail social communautaire, le Relais Familles Mono se construit en collaboration avec de nombreux partenaires à partir des besoins exprimés directement par les mamans. Au fil de deux années d'écoute et d'échanges, un panorama de leurs besoins s'est dessiné : elles aspirent à être reconnues dans leur rôle, à sortir de l'isolement, à organiser des activités avec leurs enfants pendant les congés scolaires et à tisser des liens d'entraide et d'amitié avec d'autres parents. Elles cherchent également à accéder à des informations fiables, à des solutions concrètes pour trouver un logement, un emploi, des modes de garde pour leurs enfants, mais aussi, et c'est essentiel, pour prendre du temps pour elles-mêmes.

Nos activités sont spécialement conçues pour répondre à leurs besoins. Une attention particulière est

portée aux violences intrafamiliales et post-séparation car de nombreuses participantes y sont confrontées. Une majorité alarmante de mères isolées ont vécu et parfois vivent toujours ces formes de violence. Conscients que nous ne pourrions d'un coup de baguette magique résoudre tous leurs problèmes, nous cherchons d'abord à permettre aux mamans de sortir d'un quotidien parfois oppressant, de se rencontrer dans un espace familial, et surtout de découvrir que leurs besoins, souvent perçus comme personnels et isolés, sont en réalité partagés par beaucoup d'autres.

Dans la palette d'activités proposées, nous tentons de les aider à activer leurs droits sociaux. Nous organisons des informations collectives sur les services et avantages auxquels elles peuvent prétendre. Nous avons par exemple invité un représentant de mutuelle et un juriste spécialisé dans les matières familiales mais rien ne vaut les échanges spontanés qui naissent au fil des activités pour échanger des conseils. Nous essayons de prendre de la hauteur et de les inciter à prendre conscience que leurs difficultés personnelles s'inscrivent dans un contexte sociétal global. Nous

les sensibilisons à l'importance du vote, à l'intérêt d'initiatives collectives telles que par exemple la Journée internationale des droits des femmes ou la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté... Comme le disait Michel Rocard : « si vous ne vous occupez pas de la politique, elle s'occupera de vous... ».

Seules avec leurs enfants, les mamans sont souvent démunies face aux petits problèmes techniques du quotidien. Une collaboration avec l'asbl Les Débrouillardes nous permet de proposer des ateliers pratiques en électricité, menuiserie et autres techniques. Ces petites formations rencontrent beaucoup de succès. Décrocher le permis de conduire faciliterait la vie de certaines. Afin de les aider à se lancer, nous avons organisé des séances collectives d'apprentissage du code de la route. Les cours organisés par les auto-écoles grèvent les budgets et, c'est bien connu, à plusieurs on se motive davantage ! Toujours dans l'esprit de trouver des solutions à moindre coût et en favorisant la solidarité, nous avons, en partenariat avec le Babibar, lancé un réseau d'échange local.

Et, comme tout ne se passe pas dans la tête, nous veillons à les amener à être attentives à leur bien-être. C'est dans ce contexte que nous leur avons par exemple donné accès à des séances de réflexologie. Nous sommes attentives à la qualité des relations parents-enfants. Sachant que les vacances scolaires peuvent être des périodes émaillées de moments de tension, nous proposons aux familles des activités qui sont à la fois ludiques et éducatives. Ces parenthèses joyeuses permettent aux mamans de partager du temps précieux avec leurs enfants, de rencontrer d'autres mères, de renforcer l'entraide, tout en voyant leurs enfants nouer de nouvelles amitiés.

Les mamans ne sont pas de simples bénéficiaires du projet. Bien-sûr, au début, nous avons donné une impulsion mais rapidement les mamans se sont mises à participer pleinement à la création des solutions aux problèmes qu'elles vivent. Depuis quelques semaines, plusieurs d'entre elles travaillent à la rédaction d'une lettre d'interpellation des institutions sur le continuum de violences qu'elles subissent. Certaines prennent l'initiative d'organiser des activités. On les voit



maintenant concevoir et animer elles-mêmes les ateliers de cuisine que nous avons mis sur pied avec la Maison de l'alimentation durable et inclusive. Leur implication permet d'ailleurs au projet de gagner en popularité. D'autres proposent des ateliers qui leur permettent de valoriser leurs compétences : écriture, sophrologie, cosmétique, estime de soi... Leurs ressources sont nombreuses et variées et elles ne demandent qu'à les partager.

### **Une volonté de porter la voix des parents solo**

Le dispositif intègre un centre d'appui chargé de coordonner l'accompagnement des familles par les 19 travailleurs point-relais (TPR) répartis sur la Wallonie. Composé d'une coordinatrice, d'un psychologue, d'un juriste et de deux sociologues, le centre d'appui joue un rôle central dans le projet.

Les sociologues mènent un travail d'observation du dispositif (toujours

expérimental) et de plaider en faisant remonter aux pouvoirs publics les problématiques les plus criantes dans l'objectif d'orienter les politiques publiques de la manière la plus documentée possible. Le juriste, qui assure des permanences, fournit une assistance de première ligne tout en recueillant des informations qui viennent alimenter le travail de plaider. Le psychologue, de son côté, apporte un appui essentiel aux TPR, tant dans la réflexion des activités que dans la co-animation.

Le rôle des TPR est essentiel pour refléter la réalité des familles. En créant des liens solides avec les parents qu'ils rencontrent, ils et elles sont en mesure de prévenir des problématiques telles que l'épuisement parental, l'effondrement psychologique, la violence ou encore le déclassement social. Leur fonction, comme leur nom l'indique, est de faire office de relais vers des professionnels capables de répondre de manière plus pointue à des besoins spécifiques. Le travail de renforcement du réseau autour

de la question de la monoparentalité fait d'ailleurs partie des missions des travailleurs et travailleuses point-relais.

## Un groupe spécifique de l'Aide aux Personnes Déplacées

Le projet Relais Familles Mono rassemble des mamans venant de multiples horizons et origines. Il concerne aujourd'hui quasi une centaine de mamans sur le territoire liégeois. Les mamans proches de l'Aide aux Personnes Déplacées ont rejoint le projet et un groupe solidaire s'est petit à petit constitué. Les problématiques migratoires et la solitude que rencontrent les mamans récemment arrivées sur le territoire belge sont au centre des échanges, mais d'autres aspects, comme leur vie de femmes et de mères, sont également abordés.

Depuis avril 2024, un groupe de mamans migrantes se réunit une fois par mois. Ces rencontres se déroulent dans une ambiance chaleureuse, permettant de s'évader du stress quotidien et de profiter d'un moment entre femmes. On rit, on partage des anecdotes et on

se soutient mutuellement, créant ainsi un cocon réconfortant. Les enfants ont également une place importante dans le projet, avec des activités pensées pour qu'ils puissent y participer. Des solutions de garde d'enfants sont prévues lorsque cela est nécessaire. Cela permet non seulement d'offrir aux enfants des moments agréables et enrichissants, mais aussi de donner aux mamans un répit bien mérité.

## Quand la magie opère et donne du pouvoir d'agir

Un an après le début des activités, le projet dépasse toutes nos attentes. Des liens profonds se sont tissés, des amitiés solides ont vu le jour. Certaines mamans se réunissent pour faire du covoiturage, planifient des sorties le week-end, ou s'entraident lors de déménagements. Ce projet est devenu bien plus qu'un simple rendez-vous hebdomadaire : c'est une véritable bouffée d'air, un pont vers l'extérieur après des mois, parfois des années, d'isolement. Elles ne sont plus seules face à leurs enfants ; elles partagent désormais leurs expériences avec d'autres femmes qui traversent

les mêmes épreuves. Ensemble, elles brisent les tabous, échangent en toute confiance et, surtout, réalisent qu'elles ne sont pas responsables de tout ce qui leur arrive. Ce qui est frappant, c'est de voir à quel point ces femmes ont déjà une grande capacité à s'en sortir par elles-mêmes. Ce projet leur fait prendre conscience de leurs ressources et, en les mutualisant, elles les décuplent. Il agit comme un catalyseur qui favorise la résilience. La solitude recule, l'espoir grandit et chacune retrouve un peu de sa puissance.

Jusqu'ici financé par le plan de relance, l'avenir du projet n'est pas assuré. Il a fait l'objet d'une évaluation positive. Espérons que les pouvoirs subsidiaires percevront les bienfaits de ce dispositif atypique en Wallonie...

Sacha Keutgens

Le bureau du centre d'appui se trouve rue Simonon 8 à 4000 Liège. Plus d'infos sur la page Facebook du Relais Familles Mono et sur [fdss.be](https://fdss.be)

## Formulaire d'ordre permanent

Je souhaite soutenir les actions de l'Aide aux Personnes Déplacées et choisis de verser mensuellement au départ de mon compte

IBAN: \_\_\_\_\_

la somme de:  5€  10€  20€  40€  \_\_\_\_\_ €

à partir du: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

au profit du compte BE41 0000 0756 7010 de l'Aide aux Personnes Déplacées avec en communication « don par ordre permanent ».

À compléter, signer et remettre à votre banque.  
Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

### Siège social

Aide aux Personnes Déplacées asbl  
Rue Jean d'Outremeuse 93  
4020 Liège  
04 342 06 02  
[administration@apdasbl.be](mailto:administration@apdasbl.be)  
[aideauxpersonnesdeplacees.be](http://aideauxpersonnesdeplacees.be)

Éditrice responsable:  
Régine Thiébaud

### À propos de l'APD

Depuis plus de 70 ans, l'Aide aux Personnes Déplacées est active dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation d'exil. Nous soutenons l'idée que ceux qui ne peuvent vivre en sécurité là où ils sont nés doivent pouvoir trouver protection dans des pays qui reconnaissent l'universalité des droits de l'homme.

### Pour faire un don

IBAN: BE41 0000 0756 7010  
BIC: GEBABEBB

Bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45% pour tout don de minimum 40€ versé en une ou plusieurs fois au cours de l'année. Une attestation fiscale vous sera envoyée en mars de l'année suivante.

